



# Fiche de données de sécurité

## TERRE DE DIATOMÉE 05/10 - 25 K

Règlements	Fiche de données de sécurité (Conforme au Règlement (CE) 1907/2006, Règlement (CE) 1272/2008 et au Règlement (CE) 453/2010)
Date d'impression	11/02/2015
Version	4.1 2014-01-01

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1	Identificateur de produit	Terre de Diatomée calcinée
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange, et utilisations déconseillées	Absorbants
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	GEH – Parc d'activité des Cortots 12, Rue des Cortots 21121 Fontaine Les Dijons – France. geh@geh.fr - www.geh.fr
1.4	Numéro d'appel d'urgence	Tél: 0810 026 826

### 2. Identification des dangers

2.1	Classification de la substance ou du mélange	Ce produit ne satisfait pas les critères de classification en tant que substance dangereuse définis dans le Règlement CE 1272/2008  En cas de poussières, utiliser un masque antipoussière et/ou des lunettes de protection.  Règlement CE 1272/2008 : Pas de classification
2.2	Éléments d'étiquetage	Aucun
2.3	Autres dangers	Ce produit est une substance inorganique et ne répond pas aux critères de PBT ou de vPvB mentionnés à l'annexe XIII de REACH.

### 3. Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

Nom chimique	CAS-N°	CE-N°	%	Note
Terre de diatomée	91053-39-3	293-303-4	100	Peut contenir jusqu'à 4% de Quartz CAS Nr. 14808-60-7 EF-Nr. 238-878-4

### 4. Premiers secours

4.1	Description des premiers secours	
	Peau	Aucune mesure de premier soin nécessaire.
	Yeux / protection du visage	Rincez abondamment à l'eau claire et consultez un

Inhalation	médecin si l'irritation persiste. Un transfert de l'individu exposé à l'air libre est recommandé.
Ingestion	Aucune mesure de premier soin nécessaire.
Brûlure	Non pertinent
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Aucun symptôme aigu ni à retardement n'est observé.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Aucune action spécifique n'est nécessaire.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction	Aucun moyen d'extinction spécifique n'est nécessaire.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Inflammable. Pas de décomposition thermique dangereuse.
5.3 Conseils aux pompiers	Pas de protection de lutte contre l'incendie spécifique nécessaire. Inflammable.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	
Pour les non-secouristes	Évitez la génération de poussières en suspension dans l'air, portez des équipements de protection personnelle conformes à la législation nationale.
Pour les secouristes	Évitez la génération de poussières en suspension dans l'air, portez des équipements de protection personnelle conformes à la législation nationale.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Aucune exigence spéciale.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Évitez de balayer à sec et utilisez des systèmes de nettoyage avec vaporisation d'eau ou par aspiration pour éviter la génération de poussières en suspension dans l'air. Portez des équipements de protection personnelle conformes à la législation nationale en vigueur.
6.4 Référence à d'autres sections	Voir sections 8 et 13.

## 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Évitez la génération de poussières en suspension dans l'air. Prévoyez des systèmes d'aspiration appropriés aux emplacements où les poussières en suspension dans l'air sont générées. En cas de ventilation insuffisante, portez des équipements de protection respiratoire adaptés. Manipulez les produits emballés avec précaution pour éviter tout éclatement accidentel. Si vous avez besoin de conseils sur les techniques de manipulation en toute sécurité, contactez votre fournisseur.
7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Minimisez la génération de poussières en suspension dans l'air et évitez leur dispersion par le vent pendant

le chargement et le déchargement. Maintenez les conteneurs fermés et stockez les produits emballés de manière à éviter tout éclatement accidentel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Si vous avez besoin de conseils sur des utilisations spécifiques, contactez votre fournisseur.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Respectez les limites d'exposition réglementaires sur le lieu de travail pour tous les types de poussières en suspension dans l'air (par exemple poussière totale, poussière alvéolaire, poussière de silice cristalline alvéolaire).

8.2 Contrôles de l'exposition

Minimisez la génération de poussières en suspension dans l'air. Travaillez en systèmes clos, utilisez des systèmes d'aspiration des locaux ou toute autre forme de dispositif de sécurité intégrée pour conserver les niveaux de matières en suspension en deçà des limites d'exposition spécifiées. Si les opérations génèrent des poussières, des fumées ou des brouillards, utilisez un système de ventilation pour maintenir l'exposition aux particules en suspension dans l'air en deçà de la limite d'exposition. Mettez en place des mesures organisationnelles, par exemple en isolant le personnel des zones poussiéreuses. Retirez et lavez les habits sales.

Valeurs limites d'exposition professionnelles pour la France : - Poussières inhalables : 10mg/m<sup>3</sup> (code du travail, décret 97-331 du 10 avril 1997)  
- Quartz dans la fraction alvéolaire: 0,1 mg/m<sup>3</sup>

Protection des yeux / du visage

Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux de protection en cas de risque de projections dans les yeux.

Protection de la peau

Aucune exigence spécifique. Pour les travailleurs souffrant de dermatoses ou dont la peau est sensible, il est recommandé d'utiliser des protections appropriées comme par exemple des gants, des vêtements de protection ou une crème barrière.

Protection respiratoire

En cas d'exposition prolongée aux particules de poussière dans l'air, portez un équipement de protection respiratoire conforme aux exigences de la législation européenne ou nationale.

Risques thermiques

Aucun.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Évitez la dispersion par le vent.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Granules
odeur	Inodore
Odor threshold	Non pertinent
pH(En solution aqueuse 10%)	5,5

Point de fusion/point de congélation	> 1360°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non pertinent
Point d'éclair	Non pertinent
Taux d'évaporation	Non pertinent
Inflammabilité	Non Inflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non pertinent
Pression de vapeur	Non pertinent
Densité de vapeur	Non pertinent
Densité relative	2,3 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité(s)	Négligeable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non pertinent
Température d'auto-inflammabilité	Non pertinent
Température de décomposition	Non pertinent
Viscosité	Non pertinent
Propriétés explosives	Non Explosif
Propriétés comburantes	Non Comburant

9.2 Autres informations Aucun.

## 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Inerte, non réactif
10.2 Stabilité chimique	Stable chimiquement.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses.
10.4 Conditions à éviter	Non pertinent
10.5 Matières incompatibles	Pas d'incompatibilité particulière.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Non pertinent

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Cancérogénicité	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité pour la reproduction	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Danger par aspiration	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Informations sur les voies d'exposition probables	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Effets différés et immédiats	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Effets interactifs	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Absence de données spécifiques	Aucun.
Informations sur les mélanges et informations sur les substances	Sur base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Autres informations	Aucun.

## 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité	Non pertinent
12.2 Persistance et dégradabilité	Non pertinent
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Non pertinent
12.4 Mobilité dans le sol	Négligeable
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Non pertinent
12.6 Autres effets néfastes	Aucun effet secondaire spécifique connu.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthode de traitement des déchets	Sauf obligation locale, la Terre de diatomée non utilisée peut être déposée en décharge contrôlée comme pour les déchets normaux. Après utilisation, elle doit être éliminée suivant les règles en vigueur du polluant absorbé.
Propriétés physiques/chimiques pouvant influencer le traitement des déchets	Sauf obligation locale, la Terre de diatomée non utilisée peut être déposée en décharge contrôlée comme pour les déchets normaux. Après utilisation, elle doit être éliminée suivant les règles en vigueur du polluant absorbé.
Eaux usées	Non pertinent
Précautions spéciales	Sauf obligation locale, la Terre de diatomée non utilisée peut être déposée en décharge contrôlée comme pour les déchets normaux. Après utilisation, elle doit être éliminée suivant les règles en vigueur du polluant absorbé.

## 14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU	Non pertinent
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non pertinent
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ICAO / IATA	Non classé
RID	Non classé
ARD	Non classé
IMDG	Non classé
14.4 Groupe d'emballage	Non pertinent
14.5 Dangers pour l'environnement	Non pertinent
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune précaution spéciale.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non pertinent

## 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	Aucun
15.2 Évaluation de la sécurité chimique	Exempté d'enregistrement REACH conformément à l'Annexe V.7.

## 16. Autres informations

Version	Version 1
Abréviations	Aucun
Références	Aucun
Formation	Les travailleurs doivent être formés à l'utilisation appropriée et à la manipulation de ce produit, conformément aux réglementations en vigueur.
Phrases H	Aucun
Phrases P	Aucun
Phrases R	Aucun
Phrases S	Aucun
EUH phrases	Aucun
Pour plus d'informations	Ces informations sont conformes aux connaissances de Damolin A/S et considérées précises et fiables à la date indiquée. Cependant, aucune représentation, aucun engagement ou aucune garantie ne sauraient être exigés pour ce qui concerne leur précision, leur fiabilité ou leur intégrité. L'utilisateur est responsable de s'assurer de l'adaptation et de l'intégrité de ces informations pour l'utilisation visée.

